

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 19

Artikel: Po on autro iadzô
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

C'est le moment !

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, au *Conteur Vaudois*, dès le 1^{er} juillet 1910, recevront gratuitement ce journal du 1^{er} avril au 30 juin courant, et de plus, jusqu'à épuisement de la provision, un exemplaire de l'amusant récit patois de Louis Favrat : *L'histoire de Guyaume-Té, coumeint Djan-Danié la contève*.

Prix de l'abonnement pour un an : Suisse fr. 4 50; étranger (affranchissement compris) fr. 7 20.

UN VOYAGE AU PAYS DE VAUD EN 1789.

II

Nous arrivâmes à Lausanne à six heures et demie. Les rues étaient sillonnées de voitures. Nous aperçûmes le prince Edouard d'Angleterre, accompagné d'une dame, se rendant, dans une chaise attelée de quatre chevaux, à un concert donné par le prince Reuss [Henri XVIII, prince de Reuss-Greiz (*Note de M. de Maricourt*)]. Le prince Edouard doit en donner un demain. Nous vîmes beaucoup de dames bien fardées et élégamment habillées.

J'oubliais de mentionner que c'est à Martigny que nous observâmes les plus gros goîtres. Il y avait là, notamment, un homme toujours obligé de se pencher en arrière pour supporter sa tumeur, et même de rester habituellement couché sur le dos. Mais c'était une femme qui était affligée du plus gros; il était beaucoup plus volumineux qu'une tête de grosneur moyenne.

..... Le lendemain matin, en l'espace de quelques heures, non seulement nous parcourûmes toute la ville, mais nous nous rendîmes sur une éminence, dans les environs, d'où l'on jouit d'une vue inimaginable, car elle présente tout ce qui peut plaire à l'œil. C'est d'abord la vaste étendue du lac Léman, qu'on peut apercevoir, quand le temps est clair, dans toute sa longueur, bien qu'il mesure soixante milles. Ici, il a une largeur d'environ douze milles, et les villes, les rochers et les montagnes de Savoie qui sont sur la rive opposée, apparaissent distinctement. Là où nous étions, Lausanne se trouvait entre nous et le lac et ajoutait beaucoup à la beauté du paysage. Le sol dans les environs est très inégal. Tantôt ce sont des collines, tantôt de petites vallées bien abritées, richement cultivées, et les flancs des côtes, descendant vers le lac, sont couverts de vignobles. Bien des sites ont excité davantage mon étonnement : la hauteur immense des Alpes, les énormes masses de rochers brisés, les vastes étendues de neige et de glace. Mais ni l'œil, ni l'esprit, ne peuvent se reposer longtemps sur de telles merveilles de la nature sans éprouver une certaine fatigue, et comme elles ne sont point liées à l'idée de la présence de l'homme ou du moins à celle d'une existence confortable, ce spectacle prolongé pendant un certain temps serait déprimant. Le paysage à Lausanne est tout différent. Qui ne s'écrierait : « Je voudrais vivre ici ! »

La maison de M. Gibbon¹ est située près de cette éminence et jouit de la même vue enchanteuse. Il y a fait une allusion enthousiasme dans la préface du dernier volume de sa célèbre histoire².

¹ La maison Deyverdun, à la Grotte. Elle était située sur l'emplacement actuel de l'Hôtel des Postes et fut démolie en 1896. (*Note de la Réd.*)

² Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain. (*Note de la Réd.*)

D'infortunés nobles de France étaient déjà en grand nombre à Lausanne.

... De Lausanne à Berne, en passant par Moudon, nous traversâmes une contrée monotone où dominaient surtout les pâturages et de vastes forêts de sapins. Nous couchâmes à Moudon, que nous quittâmes à trois heures et demie; mais bien que Berne ne fût éloignée que de trente-six milles et que les routes fussent bonnes, nous n'arrivâmes dans cette ville avant huit heures du soir. Ce retard fut dû à ce que nous eûmes les mêmes chevaux pendant tout le trajet et qu'ils furent obligés de prendre un long repos au milieu du voyage, mauvaise combinaison pour des voyageurs et qui pourrait être aisément modifiée...

Arrêtons-nous dans cette narration. Au point où nous en sommes arrivés, nous voyons le docteur Rigby quitter le pays de Vaud; le suivre pas à pas nous entraînerait trop loin. Néanmoins, disons brièvement quelques mots sur la fin de son voyage. A Berne (21 août), il voit des prisonniers dans les rues, enchaînés à de petits chariots légers. « Ils paraissaient en bonne santé, fumaient tous et étaient occupés à balayer les rues ». Il ne fait que passer à Bâle (22 août), cette ville l'intéressant peu, il se dirige sur Strasbourg et arrive à Mayence le 25. Mais dès qu'il est en Allemagne, il a des pointes acérées contre ce pays. Il y « bâille à se décrocher la machoire »; il trouve l'aspect de Cologne lamentable, « l'état de misère des habitants semble les rendre impuissants à tout effort, même à celui de se tenir propres ». Il remarque aussi que dans cette ville « les rues par endroits sont couvertes d'herbes et ailleurs tellement remplies de saletés que l'odorat en est blessé à chaque pas. »

Après les pays rhénans, le docteur Rigby visite les Pays-Bas et c'est par là qu'il termine son voyage. A répétées fois, il se plaint de la « friponnerie » des hôteliers et voituriers hollandais. Pour ceux-ci, il a même des paroles amères : « Ils nous ont trompé sur le prix des chevaux, et nous ont induits en erreur quant aux distances entre relais. Ils ne changent pas un louis sans nous faire éprouver une grosse perte; les postillons ne démarrent pas avant d'être payés, et si vous n'avez que de grosses pièces qu'il faille changer en monnaie, ils ne vous rendent pas votre compte. » Et un peu plus loin, à Rotterdam, où il déjeûna, « l'aubergiste nous vola de façon si exorbitante que nous nous adressâmes à un magistrat pour obtenir justice, mais ce fut en vain. » — La « malhonnêteté » de la Hollande et de quelques villes allemandes lui font hâter son retour en Angleterre, et le 9 septembre 1789, un dimanche, il s'embarque à Helvoetsluys, à bord d'un bateau de pêche à destination de Yarmouth. Son voyage a duré deux mois.

L. DE LA B.

Po on autro iadzô. — Quelques amis, tous bons Vaudois, c'est-à-dire bons enfants, revenaient d'une excursion en Algérie. On y va maintenant comme à Genève et à Berne.

— A propos, demande-t-on à l'un des excursionnistes, avez-vous visité le Sahara?

— Le Sahara?... Ah! oui... Non. Quan on est allé pou le voir, c'était fermé; le concierge était en commissions. Ma foi, comme notre bateau repartait, on n'a pas eu le temps d'y retourner.

Entre bonnes amies. — Ah! vois-tu, Pauline, toutes ces émotions ont profondément altéré ma santé. En deux ans, j'ai vieilli de trois mois.

— Oh! ma chère, n'est-ce pas un peu exagéré?

UNE PROVOCATION EN DUEL.

(Scène de mœurs lausannoises en l'an 1689.)

Déclaration du sieur André Massé, faite en cour baillivale de Lausanne, le 13 février 1689, touchant ce qui se passa le dimanche précédent entre Mr Pasche et M. De l'Isle (Archives de l'Etat de Vaud).

PREMIÈREMENT, comme nous étions à table chez Peudechair, Mons^r DeMartines, Mons^r Del'Isle et moi, voicy Mons^r Pasche qui vint en la même chambre où nous étions, avec trois autres lesquels je ne cognois point, et se mirent à une autre table où ils mangèrent et beurent. Après avoir demeuré environ une demy heure, ils sortirent et se promenèrent un peu par la chambre. Voicy le dit sieur Pasche qui vint vers la table où nous étions et dit à Mons^r Del'Isle :

— Toy, Del'Isle, nous avons heu une difficulté par ensemble; allons la vuidier nous deux seuls.

Alors ledit sieur Del'Isle lui répondit qu'il n'avoit rien à faire avec luy, qu'il le laissât en repos, et qu'il ne vouloit point aller avec luy; et ledit sieur Pasche luy dit qu'il estoit un Jean-tout-outre (ce qui soit dit avec respect) s'il ne venoit et qu'il estoit un lasche. Mons^r DeMartines prit la parole et dit à Mons^r Pasche que s'il avoit quelque difficulté avec Monsieur Del'Isle, et quelques raisons légitimes pourquoy il le demandoit à se battre, qu'il le devoit dire en présence de ces Messieurs qu'il y avoit là présents. Il luy répondit qu'il n'avoit rien à faire avec luy et qu'il ne luy parloit pas, qu'il parloit à Mons^r Del'Isle et qu'il le vouloit tout seul en quelque lieu où il voulût aller. Ledit sieur Del'Isle refusa toujours d'aller avec luy.

Ledit sieur Pasche dit que Mons^r Del'Isle l'avoit injurié en présence de son père, et ledit sieur Del'Isle répondit qu'il le devoit faire citer s'il l'avoit injurié « et quand même je vous aurois dit quelques injures, c'estoit avec raison ». Là-dessus ledit Pasche répondit qu'il en avoit menti comme un bougre (avec respect). Sur cela, Mons^r de l'Isle dit :

— Messieurs, je vous prens tous à tesmoins comme il me vient injurier icy en table, où je ne lui disois rien, et comme il me demande en duel.

Et ledit Pasche soustient à plusieurs fois qu'il estoit ce que dessus s'il ne vouloit pas aller, et il lui tendit la main et luy dit :